

Hôpital

## Avis d'incapacité de travail

Veillez nous déclarer toutes les incapacités de travail qui dureront (probablement) plus de 90 jours. La déclaration doit avoir lieu le plus tôt possible afin que notre réassureur puisse réclamer dans les délais auprès des assurances concernées les documents requis et les vérifier.

Monsieur      Madame

Nom

Prénom

Rue, n°

NPA, localité

Date de naissance

Numéro d'assurance sociale 756.

État civil

Célibataire

Marié/e

Divorcé/e

Partenariat enregistré

Partenariat dissout

Veuf/ve

Obligation d'assistance

Oui (veuillez joindre une copie du livret de famille)

Non

### Informations sur la personne assurée

Salaire/honoraires assuré/s auprès de la VLSS au début de l'incapacité de travail

CHF

Les rapports de travail avec l'hôpital sont-ils/vont-ils être rompus?

Oui    Non

Date de sortie:

Un départ de la caisse de pension ne peut avoir lieu que lorsque la personne assurée est de nouveau apte au travail ou que l'AI fédérale a rendu sa décision.

### Informations sur l'incapacité de travail

Début d'incapacité de travail

Cause (maladie/accident du travail/accident)

### Assurances concernées

Veillez nous indiquer le nom, le cas échéant, le numéro de sinistre et la date de déclaration de toutes les assurances tierces.

Assurance-accidents

Assurance indemnités journalières en cas de maladie

Assurance militaire

Assurance invalidité fédérale

Caisse de compensation compétente

### Déroulement de l'incapacité de travail jusqu'à présent

Du	au	Incapacité de travail en %

### Procuration de la personne assurée

Afin que notre réassureur puisse réaliser les clarifications nécessaires, il a besoin d'une procuration de la personne assurée. Nous vous prions de bien vouloir déjà remplir la procuration et de nous la renvoyer signée avec le présent formulaire. Si cela n'est pas possible, nous la demanderons directement à la personne assurée.

La procuration signée est jointe

La procuration doit être envoyée à la personne assurée par la VLSS

### Documents requis/à joindre

Afin de pouvoir déclarer l'incapacité de travail auprès du réassureur, nous avons besoin d'une copie des documents suivants.

Tous les décomptes d'indemnités journalières jusqu'à présent

Certificats médicaux jusqu'à présent

Déclaration auprès de l'assurance-accidents ou de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie

Éventuelle demande AI (détection précoce)

Veuillez noter qu'un avis incomplet ralentit le processus de traitement et peut prolonger les délais d'attente, p. ex. pour les exonérations de cotisation. Merci de vouloir envoyer avec le présent avis tous les documents disponibles et nous transmettre à l'avenir aussi rapidement que possible toute copie de nouveaux certificats médicaux, décomptes d'indemnités journalières, etc.

### Remarques

Lieu/date

Tampon et signature de l'hôpital